



Résolution du conseil communal du 14 novembre 2022

Le Conseil,

- prend acte de la démission de Madame Séverine DE LAVELEYE de son mandat de membre du Conseil de police et de l'élection de Monsieur Kris VANSLAMBROUCK en tant que membre effectif du Conseil de police.
- décide que monsieur David Leclercq remplace madame Alitia ANGELI au sein des commissions dont elle était membre et arrête la composition des commissions du Conseil communal.
- désigne en qualité de membres de l'AG de l'asbl La Famille Forestoise Mme Rabab KHAIRY (remplacement de Mme EL HAMIDINE) et Mme Michèle BOURGUET (remplacement de Mme BOUAID)
- modifie le budget 2021 relatif aux modifications budgétaires 98, 99 et 100.
- approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2022, ainsi que le plan 2022-2023-2024.
- ratifie les conventions de coopération et de partenariat entre le Pôle Territorial Inclusif et les écoles communales forestoises.
- entend 1 question orale d'un conseiller communal